

Conférence de Belém sur le changement climatique : Vendredi 14 novembre 2025

Un accord a été trouvé sur certaines questions, notamment celles relatives aux pays les moins avancés (PMA) et aux modalités des réunions intergouvernementales. De nombreuses autres discussions sont restées sans conclusion, les négociations se poursuivant jusque tard dans la nuit afin de progresser davantage avant la séance plénière de clôture des organes subsidiaires prévue samedi.

Consultation des Présidents

Consultations des présidents des organes subsidiaires sur l'article 9.1 de l'Accord de Paris : La présidente du SBSTA, Adonia Ayebare (Ouganda), et la présidente du SBI, Julia Gardiner (Australie), ont rappelé le [mandat](#) qui leur a été confié dans le cadre de l'adoption des ordres du jour de la SB 62, à savoir mener des consultations de fond sur l'article 9.1 et présenter un rapport à la SB 63 afin que les Parties puissent déterminer la voie à suivre, y compris éventuellement un article distinct sur cette question. Elles ont noté que ce rapport était une répétition de celui présenté lors de la [séance plénière d'ouverture](#) de la SB 63, à la demande de certaines Parties.

Les présidents des SB ont indiqué que lors des consultations, les Parties avaient proposé différentes options, notamment : un point distinct à l'ordre du jour ou un programme de travail sur l'article 9.1 ; un point à l'ordre du jour sur les articles 9.1 à 9.3 ; un point à l'ordre du jour sur l'article 9.1 dans le cadre de l'ADCM et sur l'article 4.3 de la CCNUCC dans le cadre de la COP, afin de remplacer tous les points existants de l'ordre du jour relatifs au financement, à l'exception des orientations destinées aux entités opérationnelles du mécanisme financier ; et un point à l'ordre du jour du SBI sur les questions relatives au financement afin d'éclairer les discussions dans le cadre de la COP et de l'ADCM. Constatant l'absence de consensus sur la voie à suivre, les présidents du SB ont déclaré que ce rapport concluait leur mandat.

Les PAYS EN DÉVELOPPEMENT PARTAGANT LES MÊMES VUES (PEDPMV) et le GROUPE ARABE ont exprimé leur préoccupation quant à la manière dont les consultations des présidents des organes subsidiaires ont été menées lors de la 62e session des organes subsidiaires. Ils ont noté qu'une seule consultation avait été organisée et que certains, comme les PEDPMV, n'avaient pas été autorisés à mener à bien leur intervention lors de cette unique consultation. Avec l'AFRIQUE DU SUD et le GHANA, ils ont également exprimé leur déception face à l'absence de consensus sur l'inscription d'un point distinct à l'ordre du jour sur cette question.

La CHINE a noté qu'aucune objection n'avait été soulevée lors de ce rapport concernant l'ajout d'un point distinct à l'ordre du jour sur cette question. Le CANADA a interrogé l'objectif de la

réunion, soulignant qu'il comprenait qu'il s'agissait simplement d'entendre un rapport. La présidente du SBSTA, M. Ayebare, a déclaré que les présidents des SB avaient terminé leur mandat et que cette question était désormais traitée dans le cadre des consultations de la présidence.

Consultations de la présidence sur les CDN, les RBT, l'article 9.1 et les MCRU : Túlio Andrade, président de la COP 30/CMP 20/CMA 7, a invité les Parties à donner leur avis sur le premier des trois grands thèmes qui guideront les discussions : « Unis pour célébrer le 10e anniversaire de l'Accord de Paris ».

La plupart des Parties ont soutenu la reconnaissance des réalisations de l'Accord de Paris et l'importance du multilatéralisme. L'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), le GROUPE AFRICAÏN et d'autres ont noté que le réchauffement prévu d'ici 2100 a baissé d'un degré entier grâce à la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Le GROUPE AFRICAÏN, le GROUPE ARABE et la CHINE ont également appelé à reconnaître l'importance et les réalisations de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto. L'AOSIS et les PMA ont appelé à saluer les avis consultatifs liés au changement climatique émis par le [Tribunal international du droit de la mer, la Cour internationale de justice](#) et [la Cour interaméricaine des droits de l'homme](#) au cours des deux dernières années. Le GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE) a suggéré de reconnaître le rôle de la science et des mesures fondées sur la science, et l'AUSTRALIE a proposé de reconnaître les niveaux records d'investissement dans les énergies renouvelables et propres.

Nonobstant ces réalisations, les Parties ont toutefois noté que des lacunes subsistaient. L'AOSIS a souligné qu'en raison de l'insuffisance des mesures prises à court terme depuis 2015, l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5°C sans dépassement devient de moins en moins probable. Le GROUPE AFRICAÏN a mis en évidence les lacunes en matière d'ambition et de mise en œuvre, soulignant la nécessité d'une coopération internationale et d'un financement prévisible pour soutenir l'action climatique des pays en développement. Les PEDPMV ont souligné le caractère central de l'article 9.1 et la nécessité de s'attaquer aux mesures commerciales restrictives unilatérales (MCRU).

Le GIE et le JAPON ont suggéré d'encourager les Parties qui ne l'ont pas encore fait à soumettre des contributions déterminées au niveau national (CDN) alignées sur l'objectif de 1,5°C. La NORVÈGE a proposé d'appeler tous les acteurs à renforcer l'action climatique, le soutien et la coopération internationale. Le BANGLADESH a exhorté à s'éloigner de l'unilatéralisme et du protectionnisme pour s'orienter vers la coopération internationale et le multilatéralisme.

Les ONG environnementales ont déclaré que les pays développés doivent cesser de bloquer la création d'un espace politique pour combler les lacunes de l'article 9.1, soulignant

que « plus vous tardez, plus la facture sera élevée ». Les ONG représentant les entreprises et l'industrie ont souligné que les finances publiques restent essentielles et ont appelé à la création d'un espace pour discuter des MCRU.

Les GOUVERNEMENTS LOCAUX ET LES AUTORITÉS MUNICIPALES ont exhorté les Parties à « accélérer la mise en œuvre au niveau infranational » afin de combler le déficit d'ambition des CDN. Les ONG DE RECHERCHE ET INDÉPENDANTES ont souligné que l'action climatique doit être fondée sur les meilleures données scientifiques disponibles et ont insisté sur l'importance du partage des connaissances et de la prise en compte des avis de la communauté scientifique dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Les ONG syndicales ont déploré que des milliards de personnes en dehors des salles de négociation ne puissent ignorer le fossé de mise en œuvre et ont appelé à une transition juste pour les travailleurs et à la création d'emplois décents. Les ONG de femmes et de genre ont souligné que, sans financement climatique, une action climatique transformatrice et sensible au genre serait impossible. Les ONG de jeunesse ont déclaré que les pays en développement ne doivent pas être contraints de choisir entre l'action climatique et la gestion d'une crise qu'ils n'ont pas créée, soulignant que l'action climatique dans les pays en développement serait impossible sans un financement prévisible.

Consultations de la présidence sur les montagnes et le changement climatique : Pedro Brancante, président de la COP 30/CMP 20/CMA 7, a convoqué des consultations, comme convenu dans le cadre de [l'adoption](#) de l'ordre du jour de la COP 30.

Le GROUPE DES MONTAGNES, soutenu par le NÉPAL, le BHOUTAN, la COLOMBIE, le CHILI et la FÉDÉRATION DE RUSSIE, a proposé la mise en place d'un dialogue annuel sur les montagnes et le changement climatique, s'appuyant sur l'expérience du [dialogue d'experts](#) tenu lors de la SB 60, qui serait similaire au dialogue annuel sur les océans et le changement climatique. Le GROUPE DE MONTAGNE, soutenu par la GÉORGIE et le NÉPAL, mais opposé par la SUISSE, le JAPON et le CHILI, a également appelé à l'inclusion d'un point spécifique sur les montagnes à l'ordre du jour.

Un représentant des jeunes a déploré l'absence de suivi du [dialogue d'experts](#) sur les enfants tenu lors de la SB 60 et a déclaré : « Nous ne pouvons pas parler des montagnes en oubliant les enfants. »

Financement

Fonds pour répondre aux pertes et dommages : Lors des consultations informelles de la COP/CMA, le co-moderateur Jose Delgado Jimenez (Autriche) a invité les parties à donner leur avis sur le projet de texte de décision, soulignant que les projets de décision de la COP et de la CMA se reflètent l'un l'autre, la décision de la CMA contenant un paragraphe supplémentaire relatif au nouvel objectif collectif quantifié en matière de financement climatique (NOCQ).

L'AOSIS et les PMA ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur l'accès direct et le décaissement rapide. L'UE et l'Australie ont mis en garde contre le fait de mettre en avant certains éléments particuliers. Le GROUPE ARABE a insisté sur le fait que tous les pays en développement ont un accès direct aux ressources du Fonds ([décision 1/CP.28](#), paragraphe 20e). Le CANADA a demandé qu'il soit fait spécifiquement référence aux femmes, aux jeunes et aux peuples autochtones en ce qui concerne la participation des observateurs. Le JAPON a réitéré sa proposition d'un processus d'apprentissage sur les modalités de mise en œuvre de la Barbade afin d'éclairer la réduction des risques.

En ce qui concerne la décision de la CMA, le GROUPE DES 77 ET LA CHINE (G-77/CHINE) a souligné la nécessité d'inclure une référence spécifique au paragraphe 16 de la [décision NOCQ](#) (triplement des flux annuels de fonds climatiques). Le GIE, l'UE, le ROYAUME-UNI, le CANADA et l'Australie

ont souligné la pertinence d'autres éléments de la décision, le CANADA et l'Australie mettant en avant les dispositions relatives à l'accès. Le GROUPE AFRICAIN a suggéré de faire référence aux « paragraphes pertinents de la décision, en particulier le paragraphe 16 ».

Dialogue sur l'alignement des flux financiers (article 2.1c de l'Accord de Paris) : Lors des consultations informelles de la CMA, le co-moderateur Ralf Bodle (Allemagne) a présenté une note informelle qui décrit les éléments d'un projet de décision et a invité les participants à donner leur avis sur l'engagement futur concernant l'article 2.1c.

L'UE a appelé à poursuivre les travaux sur : l'échange d'expériences en matière de politiques nationales, de manière non prescriptive ; les développements dans d'autres forums ; la transparence et le suivi des progrès, de manière non contraignante ; et les retombées positives et négatives de la mise en œuvre de l'article 2.1c.

Le GROUPE AFRICAIN, le GROUPE ARABE et l'AOSIS ont déclaré qu'un engagement de haut niveau était prématuré. L'UE, le CANADA et d'autres ont soutenu l'élaboration de directives non prescriptives pour éclairer les travaux des acteurs financiers. L'UE a suggéré un dialogue entre les institutions concernées, soulignant que cela compléterait les travaux entre les Parties. Le ROYAUME-UNI et l'Australie ont suggéré un processus permettant aux Parties et aux parties prenantes Non Parties de soumettre volontairement des propositions d'actions pertinentes pour la mise en œuvre de l'article 2.1c.

Les co-moderateurs élaboreront un projet de décision.

Atténuation

Programme de travail sur l'atténuation (PTA) : Lors des consultations informelles du SB, le co-moderateur Maesela John Kekana (Afrique du Sud) a invité les parties à donner leur avis sur la transmission de la note informelle pour examen complémentaire par la CMA au cours de la deuxième semaine de la conférence.

L'AOSIS, les PMA, le GIE et le JAPON ont insisté pour que l'objectif de 1,5°C soit explicitement mentionné. Le GROUPE ARABE, les PMA et la FÉDÉRATION DE RUSSIE ont exprimé leur désaccord, le GROUPE ARABE affirmant qu'il n'est pas scientifiquement approprié de mentionner le maintien de l'objectif de 1,5°C, car celui-ci a déjà été dépassé.

L'AOSIS, le BELIZE et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont souligné l'importance du rôle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans la production des meilleures données scientifiques disponibles pour une action climatique efficace. Le GROUPE ARABE s'y est opposé, affirmant que le PTA n'était pas le lieu approprié pour ce langage et que cette question était traitée dans les négociations du SBSTA sur la recherche et l'observation systématique.

Le PARAGUAY a rejeté le texte qui établit un lien entre la déforestation et l'agriculture. La GUYANE, le GIE et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont insisté pour que ce texte soit conservé, le GIE soulignant que la première COP en Amazonie doit produire un message clair sur l'importance des forêts pour renforcer la résilience climatique.

Le GROUPE AFRICAIN, les PMA et les PMA ont exprimé leur soutien au lancement d'une plateforme numérique, tandis que l'AOSIS, l'ALLIANCE INDÉPENDANTE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (AILAC), le JAPON, le BELIZE, la NOUVELLE-ZÉLANDE et la FÉDÉRATION DE RUSSIE ont fait part de leurs préoccupations, précisant qu'ils avaient besoin de plus de clarté sur la fonction de la plateforme et sur la manière dont elle serait gérée.

L'AOSIS, les PMA, le JAPON, l'AILAC et la NOUVELLE-ZÉLANDE ont soutenu l'option contenant certaines mesures qui éclaireraient l'examen par les Parties de la poursuite du PTA en vue d'adopter une décision lors de la CMA 8. Les PMA, le GROUPE AFRICAIN et le GROUPE ARABE ont préféré l'option sans texte.

Les Parties ont convenu de transmettre la note pour examen complémentaire dans le cadre de la CMA.

Article 6.2 de l'Accord de Paris (approches coopératives bilatérales) : Au cours des consultations informelles de la CMA co-moderées par Peer Stiansen (Norvège) et Pacifica Achieng Ogola (Kenya), les discussions ont porté sur [le rapport](#) du Secrétariat concernant la mise en œuvre [des directives relatives](#) à l'article 6.2. La TURQUIE, l'AILAC et le GROUPE AFRICAÏN ont demandé une mise à jour sur les progrès réalisés dans l'élaboration du registre international, le GROUPE AFRICAÏN soulignant que de nombreux pays ont l'intention de l'utiliser comme registre national.

Le GROUPE ARABE et la FÉDÉRATION DE RUSSIE, contrés par l'AILAC et l'EIG, ont demandé la suppression de la référence au « prix du carbone » dans le rapport. La FÉDÉRATION DE RUSSIE, la CHINE et les PMA ont déclaré qu'il était prématuré d'envisager la révision des directives relatives à l'article 6.2, soulignant la nécessité d'acquiescer davantage d'expérience dans l'application de cet article.

Le GROUPE AFRICAÏN a proposé de demander au Secrétariat d'élaborer une note technique sur les coûts de fonctionnement de l'architecture de l'article 6.2. Les PMA ont appelé à un renforcement des capacités. L'UE a insisté pour que les futurs rapports contiennent des données plus détaillées et désagrégées.

Les co-moderateurs ont invité les Parties à soumettre leurs contributions afin d'éclairer l'élaboration du projet de texte de décision.

Adaptation

Objectif mondial en matière d'adaptation : Lors des consultations informelles des SB, la co-moderatrice Tine Kobilšek (Slovénie) a présenté une nouvelle version du projet de texte, soulignant la nécessité de transmettre le texte à la CMA par le biais des conclusions des SB. Les Parties ont noté que certaines de leurs propositions n'étaient pas suffisamment prises en compte, ont proposé d'autres modifications du texte et ont demandé que divers paragraphes soient mis entre crochets.

Le GRUPO SUR, avec l'AILAC, a demandé instamment l'adoption de la liste d'indicateurs avec une référence à la désagrégation des données. Le GRUPO SUR a également : appelé à faire référence aux risques climatiques transfrontaliers et en cascade ; suggéré de réutiliser le libellé de la décision précédente qui énonce les considérations transversales concernant les indicateurs, l'AILAC demandant instamment de faire référence aux migrants ; et proposé un libellé sur le rôle du Fonds vert pour le climat et du Fonds d'adaptation dans le soutien à la communication d'informations sur les indicateurs.

L'UE a demandé instamment de se concentrer sur trois domaines nécessitant une réflexion plus approfondie à l'avenir : le contenu des indicateurs ; les travaux postérieurs à la CMA 7 ; et les responsables de ces travaux. Le GROUPE ARABE a qualifié le nouveau texte de « mélange hétéroclite » et a déploré que de nombreuses propositions qui n'ont rien à voir entre elles aient été fusionnées, présentant des suggestions concrètes pour mettre entre crochets et réorganiser différents éléments du texte.

Les groupes d'observateurs ont soutenu la réutilisation du libellé des décisions précédentes en ce qui concerne les considérations transversales et ont appelé à tripler le financement de l'adaptation pour atteindre 120 milliards de dollars américains d'ici 2030.

Plans nationaux d'adaptation (PNA) : Lors des consultations informelles du SBI moderées par Antwi-Boasiako Amoah (Ghana) et Cassandra Moll (Nouvelle-Zélande), les Parties ont proposé des modifications textuelles détaillées au projet de conclusions. Elles n'ont pas réussi à s'entendre sur la suppression de plusieurs paragraphes faisant référence aux moyens de mise en œuvre de l'adaptation, le GROUPE ARABE souhaitant conserver certains paragraphes spécifiques et le CANADA demandant leur suppression.

Les PMA et le GROUPE AFRICAÏN ont proposé de supprimer un paragraphe sur les conditions favorables plus larges. L'Australie, le Canada et l'UE s'y sont opposés, affirmant que la mise en œuvre des PNA ne se limite pas au financement, tout en reconnaissant que le paragraphe pourrait être simplifié davantage. Les PMA ont demandé de séparer la mobilisation et l'accès au financement.

Les Parties ont également reformulé et supprimé les crochets autour d'un paragraphe concernant les plateformes de partage d'informations, ainsi que l'intégration de l'adaptation.

Les discussions se sont poursuivies dans la soirée.

Questions relatives aux PMA : Lors des consultations informelles du SBI, co-moderées par Rik den Hoedt (Pays-Bas), les Parties ont poursuivi l'examen du projet de texte.

Dans un paragraphe sur le soutien du Groupe d'experts des PMA à la prise en compte des besoins spécifiques des PMA, le GROUPE ARABE, appuyé par les PMA, a demandé de réaffirmer les principes de la CCNUCC et de son Accord de Paris, y compris les principes d'équité et de responsabilités communes mais différenciées à la lumière des différentes situations nationales. L'UE, les PMA, le Japon et la Norvège ont fait remarquer que l'ajout proposé était hors contexte.

Le GROUPE ARABE, auquel se sont opposés les PMA, l'UE et le ROYAUME-UNI, a proposé de supprimer du préambule la référence à la décision sur le premier bilan mondial ([décision 1/CMA.5](#)). Le GROUPE ARABE a également demandé la suppression du texte réitérant l'invitation adressée aux organisations des Nations unies et autres à soutenir la mise en œuvre des PNA dans les PMA et à les aider à atteindre les objectifs mentionnés au paragraphe 59 de la décision 1/CMA.5 (mettre en place des PNA d'ici 2025 et avoir progressé dans leur mise en œuvre d'ici 2030). Les PMA ont exprimé leur désaccord, préférant conserver le libellé initial. Demandant aux Parties d'accepter le libellé précédemment convenu, le co-moderateur den Hoedt a fait remarquer que la formulation est identique à celle de la décision de la COP 29 sur les questions relatives aux PMA ([décision 15/CP.29](#)).

Le ROYAUME-UNI, l'UE et les PMA ont exprimé leur soutien à « accueillir favorablement » les directives techniques actualisées pour le processus d'élaboration et de mise en œuvre des PNA, tandis que le GROUPE ARABE a préféré « prendre note ».

Les Parties sont parvenues à un accord sur un projet de décision qui sera transmis à la COP 30 pour adoption.

Questions diverses

Rapport pour 2024 et 2025 sur le dialogue annuel sur la GST informant la préparation des CDN (mentionné au paragraphe 187 de la décision 1/CMA.5) : Lors des consultations informelles de la CMA, la co-moderatrice Noura Alissa (Arabie saoudite) a présenté une note informelle et a invité les Parties à donner leur avis sur le texte. La plupart des Parties se sont déclarées satisfaites des trois premiers paragraphes, qui saluent l'organisation du dialogue, accueillent favorablement les rapports des dialogues de 2024 et 2025 et prennent note des points de vue exprimés au cours du dialogue, ou ont suggéré des modifications mineures.

La NORVÈGE, l'AOSIS, le GIE, l'AILAC, l'UE et d'autres ont soutenu l'inclusion des messages clés du Dialogue, tels que : l'importance de maintenir l'objectif de 1,5°C à portée de main ; l'exhortation des parties à soumettre des CDN alignées sur le GST ; et la nécessité de renforcer l'ambition et le financement pour combler l'écart entre les ambitions. Les PMA, la FÉDÉRATION DE RUSSIE et le GROUPE ARABE se sont opposés à l'inclusion de tout élément substantiel.

Les PMA ont souligné que la [décision](#) établissant le Dialogue précise qu'il convient de se concentrer sur la manière dont les résultats du GST éclairent la préparation des prochaines CDN des Parties, sans faire référence spécifique au premier GST, et qu'il n'y a donc pas de mandat pour décider de la conclusion du Dialogue. La NORVÈGE et le GIE ont soutenu l'idée de préciser

que le Dialogue annuel n'a pas de date de fin. Le GROUPE AFRICAÏN, le GROUPE ARABE, les PEDPMV et d'autres ont préféré décider de la conclusion du dialogue, certains suggérant qu'il se termine à la SB 62, tandis que d'autres ont soutenu l'idée de le conclure après une autre session à la SB 64. L'AFRIQUE DU SUD a déclaré que le dialogue ne devrait pas se dérouler en parallèle avec la GST-2 et a suggéré la possibilité de « laisser la porte ouverte » pour reconsidérer la nécessité d'un autre dialogue.

Les co-modérateurs réviseront la note informelle.

Programme de travail sur la transition juste (PTTJ) : Au sein du groupe de contact du SBI, le coprésident Joseph Teo (Singapour) a présenté une note informelle révisée. La plupart des Parties ont salué le reflet équilibré des points de vue, les PEDPMV déplorant une représentation biaisée des contributions sur les MCRU.

En ce qui concerne les dispositions institutionnelles, l'UE a proposé un plan d'action pour une transition juste, qui serait hébergé par le Secrétariat de la CCNUCC et comporterait des activités et des fonctions clairement définies dans le temps, basées sur les éléments du PTTJ, notamment la facilitation de l'échange de connaissances, le renforcement des capacités et la garantie de la participation des parties prenantes Non Parties, entre autres. Le coprésident Teo a noté que le plan présentait certains recoupements avec le mécanisme de transition juste proposé par le G-77/CHINE et a invité les parties à se consulter. CUBA a manifesté son intérêt pour discuter de cette question dans le cadre de réunions informelles, et les PMA ont noté que le plan d'action pouvait compléter le mécanisme.

L'AOSIS, les PMA, le GIE, l'Australie, le Japon et le Royaume-Uni ont appuyé le libellé sur le lien inhérent entre la poursuite des efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5°C et la poursuite de voies de transition juste. Les PMA et le GROUPE ARABE ont soutenu une formulation alternative faisant référence au « lien intrinsèque entre la poursuite des efforts visant à limiter l'augmentation de la température bien en dessous de 2°C et la poursuite des efforts visant à la limiter à 1,5°C, le renforcement des mesures d'adaptation et le respect des obligations des pays développés en matière de moyens de mise en œuvre afin de permettre aux pays en développement de faire face aux changements climatiques dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté, et reconnaît que ces résultats sont poursuivis par le biais de voies de transition équitables déterminées au niveau national ».

L'AOSIS, les PMA, le GIE, le Canada et le Royaume-Uni ont soutenu, tandis que les PMA et le GROUPE ARABE ont rejeté, la formulation invitant le programme de travail à intégrer les résultats de la GST pertinents pour une transition juste. Le GROUPE ARABE s'est opposé à la formulation sur la transition vers l'abandon des combustibles fossiles, déplorant qu'elle soit « contraire à l'esprit de l'Accord de Paris » qui reconnaît les circonstances nationales. La Fédération de Russie a souligné que le texte devrait refléter les aspects négatifs des énergies renouvelables. Le Royaume-Uni a rejeté le libellé sur les combustibles de transition, la Colombie les qualifiant de fausse solution.

Le Paraguay a demandé que l'expression « égalité des sexes » soit remplacée par « égalité entre les femmes et les hommes ». L'AILAC et le GIE ont souligné la nécessité de conserver les approches fondées sur le genre. Les PMA ont appelé à utiliser la formulation relative aux droits de l'homme convenue dans le cadre de l'Accord de Paris.

Les discussions se sont poursuivies dans la soirée.

Genre : Lors des consultations informelles du SBI co-modérées par Carol Franco (République dominicaine) et Jared Huntley (Australie), les Parties ont échangé leurs points de vue sur les révisions des activités figurant dans la note informelle, en vue de transmettre le projet de texte à la COP.

Concernant la participation des femmes aux délégations lors des sessions de la CCNUCC, l'UE et le Canada ont

appelé à un texte qui mette l'accent sur la participation « pleine, égale et significative » des femmes. L'IRAN s'est opposé à l'ajout du terme « égale », affirmant que cette décision devait revenir aux gouvernements et que la sélection des délégations dépendait de l'expertise disponible. La Gambie a fait part de sa préférence pour l'inclusion des « femmes africaines », tandis que le Sénégal a demandé l'ajout des femmes « d'ascendance africaine ».

Les discussions se sont poursuivies jusque dans la nuit.

Recherche et observation systématique : Lors des consultations informelles du SBSTA co-modérées par Patricia Nyinguro (Kenya) et Frank McGovern (Irlande), les Parties ont poursuivi l'examen du projet de texte.

L'Arabie Saoudite a demandé la suppression d'une référence au renforcement des efforts visant à « lutter contre la désinformation ». Se référant aux discussions menées lors des consultations informelles précédentes, les co-modérateurs ont suggéré de renforcer la « communication », ce que l'Arabie Saoudite a jugé « inutile ». En ce qui concerne la référence aux efforts prévus par le GIEC pour renforcer l'inclusivité, l'INDE a souligné que tant que les Parties ne parviendront pas à une compréhension commune de ce que signifie l'inclusivité, elles ne pourront s'accorder sur aucune référence à l'inclusivité.

Les discussions se sont poursuivies dans la soirée.

Modalités des réunions intergouvernementales : Au sein d'un groupe de contact du SBI, coprésidé par Marianne Karlsen (Norvège) et Kaveh Guilanpour (Géorgie), les Parties ont examiné une nouvelle version du projet de conclusions.

L'AOSIS a suggéré d'inclure des formulations plus spécifiques sur le renforcement des capacités des jeunes et les questions budgétaires, ce à quoi plusieurs Parties se sont opposées. En ce qui concerne l'invitation faite aux Parties de rechercher l'efficacité dans l'examen des points de l'ordre du jour, la Chine, contrée par l'UE et le GIE, a proposé d'ajouter une mise en garde soulignant la nature participative du processus.

Les PMA, le GIE et l'UE ont indiqué qu'ils étaient prêts à accepter le texte, tout en exprimant leur déception quant à son manque d'ambition et en soulignant l'importance des travaux futurs pour améliorer l'efficacité du processus de la CCNUCC.

Les Parties se sont mises d'accord sur le projet de conclusions sans les modifications suggérées par l'AOSIS, mais avec la réserve de la Chine.

Dans les couloirs

Une manifestation pacifique organisée par les peuples autochtones a brièvement bloqué l'accès au site dans la matinée, offrant aux participants quelques minutes supplémentaires de soleil avant qu'ils ne disparaissent à nouveau dans l'antre sans fenêtre de la Zone bleue.

Dans certaines salles, les participants ont salué l'esprit constructif « nous sommes tous dans le même bateau » qui a permis de faire avancer les choses vers la ligne d'arrivée. D'autres continuaient à se débattre avec de nombreuses pages de textes plus ou moins crochétés. Les délégués travaillant sur la procédure du prochain bilan mondial avaient des points de vue différents sur le statu quo atteint lors des réunions informelles, tandis que ceux qui travaillaient sur le financement climatique *ex ante* ont dû mener de longues discussions avant même de pouvoir aborder le sujet.

Pas moins de 15 consultations informelles étaient prévues pour la soirée. « À ce rythme, je devrais peut-être apporter mon pyjama », a fait remarquer un délégué qui doit faire un long trajet pour se rendre à son hébergement éloigné. Les portes des toilettes *non verrouillables* du lieu de la réunion ont donné lieu à des rencontres intimes d'un autre genre. « Ce n'est pas le genre de transparence que j'espérais dans ce processus », a ironisé un observateur qui a décidé de partir plus tôt. Les délégués risquent de peu dormir cette nuit. Anticipant les perturbations de la circulation causées par la marche du Sommet des peuples samedi, le Secrétariat a conseillé à tous les participants d'arriver sur place avant 9 heures du matin.